Schéma d'un territoire agro-halio-pastoral au niveau de la moyenne vallée du fleuve Sénégal

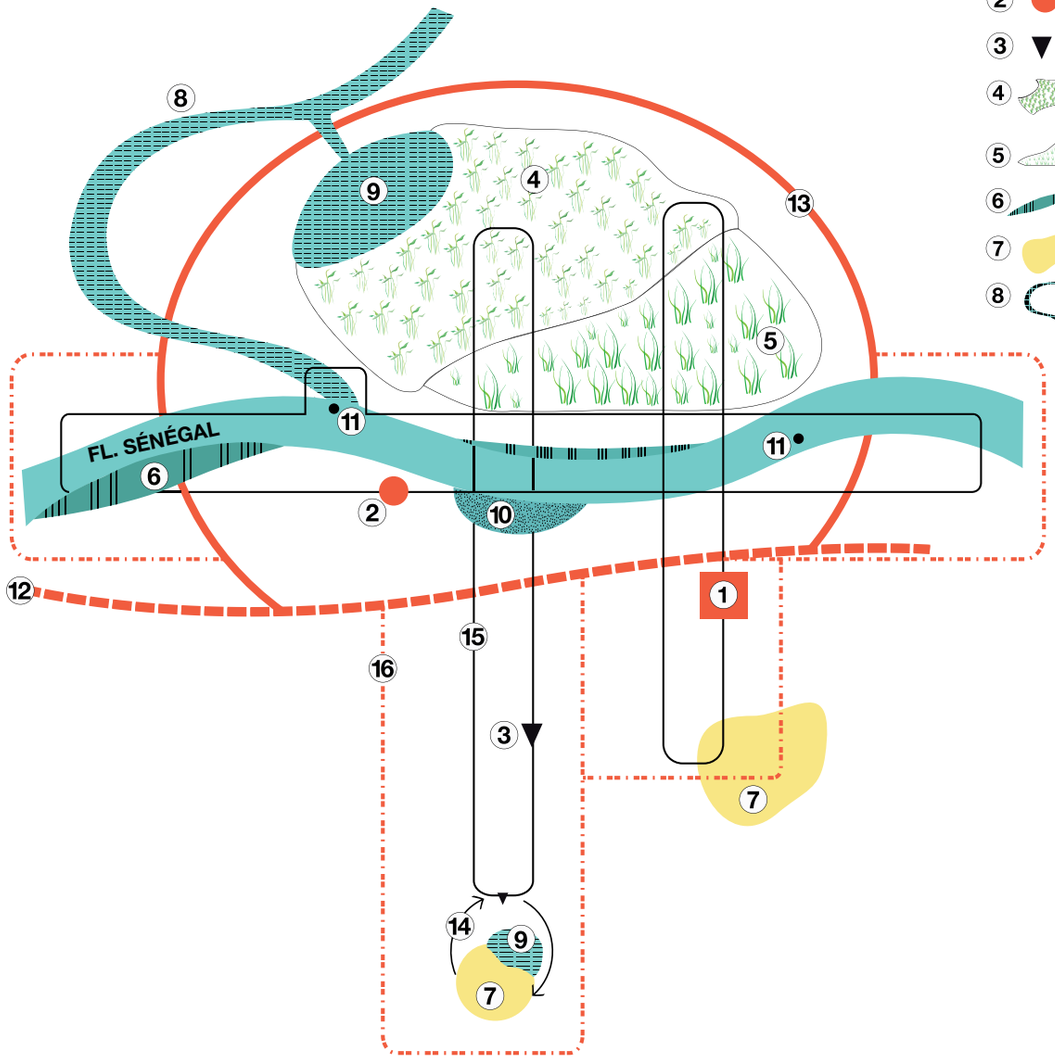

1. Village d'agriculteurs (tooroodo ou ceddo)
2. Village de pêcheurs (cubbalo)
3. Village de pasteurs (pullo)
4. Cuvette argileuse (hallalde)
5. Terre haute, levée (foonde)
6. Champs de berge (falo)
7. Champs de jeeri
8. Marigo adducteur (caangol)
9. Mare (weendu)
10. Rampe d'abreuvement (tunfnde)
11. Fosse du lit mineur (luggere)
12. Limite entre waalo et jeeri (jeejegol)
13. Limite du leydi (keerol)
14. Rotation du parc à bétail et du champ de jeeri (wiinde)
15. Deplacements saisonniers des populations
16. Territoires des pêcheurs et des pasteurs, terroir de jeeri des agriculteurs qui dépassent les limites du leydi

La cuvette argileuse (*hollalde*) inondée et fertilisée par la crue du fleuve constitue le cœur des *leydi*. Les parties les plus basses de la cuvette, systématiquement inondées, sont contrôlées par les agriculteurs de statut noble (*tooroodo* - classe religieuse - et *ceddo* - classe militaire) tandis que la périphérie est accessible aux autres catégories. Les cuvettes sont ensemencées en céréales (sorgho, maïs) et légumineuses (niébé) dès le retrait des eaux. Elles sont ainsi occupées d'octobre à mars. A l'issue de la récolte (mars-avril), le bétail des *pullo* y accède et profite ainsi des résidus de récolte alors que les pâturages herbacés se raréfient. A l'hivernage, ces cuvettes sont naturellement ensemencées en alevins qui bénéficient des déjections animales issues de la vaine pâture pour leur croissance ; les pêcheurs y trouveront une ressource importante avant que les agriculteurs n'ensemencent de nouveau les parties exondées. L'accès à cette partie de l'écosystème apparaît donc comme stratégique pour les différents systèmes de production composant le *leydi*.

Le développement des périmètres irrigués villageois et l'essor de l'émigration dans les années 1970 bouleverseront cette organisation territoriale.

Source : Boutillier et Schmitz, (1987)

N.B. La dénomination utilisée par les auteurs a été parfois modifiée pour l'homogénéiser à celle adoptée dans le reste du document.

Atlas 2 partie.indd 63 12/02/12 14:51